

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2022

LADOM publie son rapport d'activité de l'année 2021

Après une année de baisse historique de l'activité due à la crise sanitaire, LADOM enregistre en 2021, une hausse sur la majorité de ses dispositifs de mobilité. Plus singulièrement, deux dispositifs connaissent une hausse encourageante par rapport à 2020 : + 20 % pour le Passeport pour la Mobilité de la Formation Professionnelle et + 12 % pour le Passeport pour la Mobilité des Études. En 2021, tous territoires et dispositifs confondus, ce sont près de 20 000 résidents d'outre-mer qui ont pu trouver une solution de mobilité avec LADOM.

La formation professionnelle dédiée aux demandeurs d'emploi

En 2021, ce dispositif qui permet d'améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi (DOM + COM), a profité à 1 529 d'entre eux. Plus de 6/10 ont trouvé un emploi 6 mois après la fin de leur formation. Pour l'essentiel des personnes formées, il s'agit de jeunes gens (87 % étaient âgés de moins de 35 ans), de formations visant un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) et 5 (BAC + 2) et c'est Mayotte, talonné de près par La Réunion, qui totalise le plus grand nombre de parcours de formation (387).

Le coup de pouce pour aider les jeunes à poursuivre leurs études

Entièrement conçu pour les étudiants ultramarins, le Passeport pour la Mobilité des Etudes a permis de financer le trajet annuel A/R (DOM - lieu d'études) de 8 634 jeunes. Comme chaque année, c'est Mayotte qui de loin, enregistre le plus grand nombre de demandes (42 % des billets délivrés ont été octroyés à des étudiants Mahorais).

Le maintien du lien avec l'Hexagone

L'Aide à la Continuité Territoriale (ACT classique) a permis à 8 589 résidents d'outre-mer de se rendre en France hexagonale tout en bénéficiant d'une prise en charge de leur billet d'avion A/R, d'environ 40 %. Il s'agissait majoritairement de personnes originaires de La Réunion (3 452 bénéficiaires).

Retrouvez le rapport d'activité dans son intégralité sur www.ladom.fr

Contact presse : Laura Bourgninaud, Directrice de cabinet & de la communication – laura.bourgninaud@ladom.fr